

14 juin 2021

INVITATION PRESSE

+
WebiFesp
+

#C2I - Crédit d'impôt instantané Comment ça marche ?

Proposé pour la première fois par la Fédération du service aux Particuliers (FESP) en 2009 lors d'une audition sénatoriale, la Fédération est engagée depuis 2017 aux côtés du Gouvernement pour la mise en place du crédit d'impôt instantané, avancée majeure pour l'ensemble du secteur.

8 mois avant la phase de généralisation du #C2I, la FESP organise un webinaire pour comprendre son fonctionnement et permettre aux structures SAP d'anticiper sa mise en œuvre.

Le webinaire se tiendra le :

Lundi 21 juin à 17h

Inscriptions obligatoires

Il sera animé par :

- **Maxime Aiach**, Président de la FESP et du groupe DOMIA
- **Patricia Poulet-Mathis**, Directrice des offres particulières, AcoSS
- **Henry Bouchet**, Associé chez Xelya et membre du réseau Croissance Plus
- **Stéphanie Morvan**, Dirigeante de Joker et présidente de la commission entretien du cadre de vie
- **Jean Charles Lopez**, Vice-président de la FESP et Dirigeant du groupe Allegro

+ Contact presse et inscription

Shahina Akbaraly au 06 50 82 55 02 ou s.akbaraly@o2p-conseil.com

A propos de la FESP

Reconnue par l'État comme la première Fédération professionnelle, en nombre d'entreprises et de salariés, dans la branche des entreprises de services à la personne en France ([arrêté de représentativité](#)).

Elle a pour missions de défendre et représenter les intérêts des entreprises de SAP, les accompagner et les informer. Depuis 1996, elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics et des partenaires sociaux pour toute évolution légale, réglementaire et législative, sur l'ensemble des vingt-trois activités du secteur. <http://www.fesp.fr/>.

Elle fête cette année son 25e anniversaire.